

## REGLEMENT CYCLO-CROSS (Saison 2011-2012)

### I) Le matériel :

- 1) Les VTT sont tolérés pour les minimales et avant.
- 2) Pour les VTT, la largeur de cintre ne doit pas dépasser 50 cm.
- 3) Le changement de roue est autorisé sur l'ensemble du parcours.
- 4) Le changement de vélo n'est possible qu'au poste de dépannage ou, à défaut, sur la ligne d'arrivée, uniquement sur bris de matériel. Exceptionnellement, selon la nature du terrain, la commission peut décider d'un changement de vélo durant toute l'épreuve.

### II) Organisation :

- 1) Les épreuves de cyclo-cross seront exclusivement réservées aux licenciés UFOLEP pour toutes les catégories.
- 2) Les VTT sont interdits lors d'une épreuve de cyclo-cross
- 3) Les **Participants Occasionnels** et les non licenciés UFOLEP ne pourront participer qu'aux épreuves VTT s'il y en a une. Les organisateurs ne sont couverts que s'ils prennent une extension de garantie d'assurance pour l'organisation d'un VTT.PO avec certificat médical de moins de 1 an.
- 4) Afin de mettre en valeur tous les jeunes et les féminines, ceux ci auront une épreuve séparée prévue 45 minutes avant le départ de l'épreuve des seniors. Une épreuve pour les jeunes appelée **école de vélo** (poussins, pupilles et benjamins) pourrait éventuellement être organisée avec terrain approprié sans passage de planche. En cas d'ouverture des épreuves jeunes aux autres fédérations, l'organisateur devra prévoir des récompenses suffisantes pour honorer les licenciés UFOLEP et autres (classement séparé pour les jeunes Ufolépiens).
- 5) Pour l'organisation de 3 épreuves (VTT, cyclo-cross jeunes et seniors), les heures de départ suivantes sont conseillées :
  - (13h10 : Cyclo cross école de vélo)
  - 13h30 : Cyclo-cross jeunes
  - 14h15 : Cyclo-cross seniors
  - 15h15 : VTT
- 6) Rappel : Les jeunes de moins de moins de 15 ans (nés à partir du 1<sup>o</sup> janvier 1998 ne peuvent participer qu'à 1 compétition dans le week-end.
- 7) Pour les seniors, l'appel doit se faire par catégorie (1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup> puis 3<sup>o</sup> catégorie). Au cas où le coureur appelé n'est pas présent sur la ligne d'appel, il ne pourra se placer à sa place initialement prévue et se retrouvera derrière. Afin d'éviter les départs volés, une corde sera fournie par la commission aux organisateurs pour le départ. Il est recommandé une ligne de départ de 10 m de large maximum.
- 8) Pour cette année, la commission a décidée, en concertation avec le collège des commissaires, d'attribuer un dossard et une plaque de guidon permanent pour les 1, 2 et 3<sup>o</sup> catégories. L'attribution se fera en fonction du classement du challenge de régularité de l'année précédente. Lors du retrait de ces dossards, une caution de 10 euros (par chèque) sera demandée et restituée lors de leur remise en fin d'année aux commissaires. Il est cependant demandé aux coureurs de s'engager d'avance pour l'organisation (remise des récompenses etc...). Tout coureur participant à une épreuve et n'ayant pas emmagasiné la feuille d'engagement se verra automatiquement attribué 3 points qui seront comptabilisés pour la montée de catégorie et sera également mis hors course. Toutefois, s'il s'évère que ce système ne fonctionne pas (période d'essai jusqu'au 11/11/11, cette attribution serait abandonné en court de saison.

- 9) La commission peut faire modifier le parcours si la sécurité est insuffisante.
- 10) 3 commissaires de course sont nécessaires.
- 11) Dans la mesure du possible, il est demandé aux coureurs de s'inscrire au minimum 2 jours avant l'épreuve afin de faciliter la saisie informatique. Les engagements sur le site <http://www.engagement-ufolep.fr/> sont recommandés.
- 12) Un système informatique est mis en place qui facilite la tâche des commissaires. Pour cela, il est demandé aux organisateurs de :
  - Fournir une table couverte pour protéger l'ordinateur portable des intempéries.
  - Fournir une source électrique à proximité de cette table.
  - Dans la mesure du possible, faire parvenir par mail à Patrick CROMMELINCK ([patrick.crommelinck@orange.fr](mailto:patrick.crommelinck@orange.fr)) la liste des engagés avec le numéro de dossard la veille de la course.
  - Pour une même épreuve (exemple seniors 1, 2 et 3), il est demandé d'attribuer un numéro de dossard unique (**pas de doublons en fonction des catégories**)

### **Durée des épreuves:**

Juniors, Seniors, Vétérans (1°, 2° et 3° catégorie) : **50 minutes**

Féminines de plus de 17 ans et cadets : **30 minutes**

Minimes **20 minutes**

Ecole de vélo :

- 9 - 8 ans: **5 min**
- 11-10 ans : **8 min**
- 13-12 ans : **12 min**

VTT : **50 minutes**

### **III) Catégories :**

- 1) **Championnats** (national, régional, départemental) : **catégories d'âge.**
  - Féminines 17 à 29 ans : nées entre le 01/01/82 et le 31/12/94
  - Féminines 30 à 39 ans : nées entre le 01/01/72 et le 31/12/81
  - Féminines 40 ans et plus : nées avant le 01/01/72
  - Poussins : nés avant 2003
  - Pupilles : nés en 2001 et 2002
  - Benjamins : nés en 1999 et 2000
  - Jeunes 13/14 ans : nés en 1997 et 1998
  - Jeunes 15/16 ans : nés en 1995 et 1996(sans double affiliation)
  - Adultes Masculins 17/19 ans : nés en 1992, 1993 et 1994(sans double affiliation)
  - Adultes Masculins 20/29 ans : nés entre le 01/01/82 et le 31/12/91
  - Adultes Masculins 30/39 ans : nés entre le 01/01/72 et le 31/12/81
  - Adultes Masculins 40/49 ans : nés entre le 01/01/62 et le 31/12/71
  - Adultes Masculins 50/59 ans : nés entre le 01/01/52 et le 31/12/61
  - Adultes Masculins 60 ans et plus : nés avant le 01/01/52

**Doubles affiliations :** Tout coureur doublement affilié doit être en concordance avec le règlement national cyclo cross paragraphe A-3 et A-4 disponible sur le site régional et national.

- 2) **Autres épreuves :** trois catégories de niveau distinctes des catégories « route ». Voir annexe 1 pour la classification des coureurs UFOLEP. La catégorie d'accueil est la **3° catégorie** en générale sauf pour les 1° catégorie route UFOLEP, PC open et 2° catégories FSGT qui débiteront en **2° catégorie**.

3) **Changement de catégorie en cours de saison :**

- Montée de 3<sup>o</sup> catégorie en 2<sup>o</sup> catégorie : **30 points tout comité confondu.**
- Montée de 2<sup>o</sup> catégorie en 1<sup>o</sup> catégorie : **30 points tout comité confondu.**
- Pour le coureur ayant descendu suite à une demande, il remontera dans la catégorie supérieure **dès qu'il aura atteint 11 points sauf pour les adultes plus de 60 ans qui repartiront avec un quota de 30 points.**

4) **Supériorité manifeste :**

- Tout coureur terminant devant le vainqueur de la catégorie supérieur (exemple 3<sup>o</sup> catégorie arrivant avant le vainqueur de la 2<sup>o</sup> catégorie) sera intégrer directement dans la catégorie supérieure.

**Barème de points :**

Il y a 10 partants et plus		Il y a 9,8,7 ou 6 partants		Il y a 5 partants et moins	
Places	Points	Places	Points	Places	Points
1 <sup>o</sup>	10	1 <sup>o</sup>	5	1 <sup>o</sup>	3
2 <sup>o</sup>		Sa place est indiquée sur la carte cycloSPORT		Sa place est indiquée sur la carte cycloSPORT	
2 <sup>o</sup>	6	2 <sup>o</sup>	0	2 <sup>o</sup>	0
3 <sup>o</sup>	4	3 <sup>o</sup>	0	3 <sup>o</sup>	0
4 <sup>o</sup>	2	4 <sup>o</sup>	0	4 <sup>o</sup>	0
5 <sup>o</sup>	1	5 <sup>o</sup>	0	5 <sup>o</sup>	0
La place des 5 premiers est indiquée sur la carte cycloSPORT		Leur place n'est pas indiquée sur la carte cycloSPORT		Leur place n'est pas indiquée sur la carte cycloSPORT	

Afin de différencier les catégories seniors, un couvre casque pourrait être fourni au départ par les commissaires.

**IV) Challenge des cyclo-crossmen :**

1) **Challenge individuel :**

- Epreuves féminines - juniors – seniors – vétérans (classement scratch). Tous les concurrents terminant l'épreuve marquent au moins un point. **Pour les coureurs participant aux 2 cyclo-cross du week-end, seul la meilleure place des 2 épreuves sera prise en compte pour le challenge. Lors d'une montée de catégorie en cours de week-end (30 points le samedi), seul les points de la victoire sont pris en compte.**

**1<sup>o</sup> catégorie :**

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Points	60	55	51	48	46	44	42	40	38	36	34	32	30	28	26	24	23	22	21

Ainsi de suite jusqu'à 1 point

**2<sup>o</sup> catégorie :**

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Points	45	41	37	34	31	30	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19	18	17

Ainsi de suite jusqu'à 1 point

**3<sup>e</sup> catégorie :**

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Points	30	28	26	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10

Ainsi de suite jusqu'à 1 point

***Afin de récompenser les coureurs organisateurs ne pouvant participer à leur épreuve, un quota de points leur sera attribué.***

Epreuves cadets – minimes – benjamins - poussins : le vainqueur inscrit 15 points. Tous les concurrents terminant l'épreuve marquent au moins un point.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Points	15	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1	1	1

**Challenge par club :**

- Les points des premiers de chaque club dans chaque catégorie sont additionnés.

**Remarques :**

- Seuls les coureurs UFOLEP des clubs du Nord et du Pas de Calais participent au challenge
- Le championnat régional et les championnats départementaux se déroulant par catégories d'âge, ne compte pas dans le challenge sauf pour les jeunes.
- Les cyclo-cross ne faisant pas parti du calendrier de début de saison ne feront pas parti du challenge sauf s'ils prennent une date libre ; Cependant, les classements de ces courses sont pris en compte pour la classification.

**V) Challenge des VTT :**

Voir compte rendu de la commission de VTT

**VI) Championnats départementaux :**

- 1) Le championnat départemental Pas De Calais se déroulera à FAMPOUX, le Dimanche 18 Décembre 2011.
- 2) Le championnat départemental Nord se déroulera à HERGNIES (à confirmer), le Dimanche 18 Décembre 2011
- 3) Pour concourir pour le titre de champion départemental NORD, il faut avoir participé au moins à 6 cyclo-cross régionaux précédant le championnat.
- 4) Pour le championnat départemental PAS DE CALAIS, il faut avoir participé au moins à 6 cyclo-cross régionaux précédant le championnat
- 5) Pour les jeunes (minimes, benjamins etc.) ne faisant qu'une seule course par semaine, le quota sera ramené à 4 courses avant le championnat.
- 6) Les championnats départementaux sont uniquement réservés aux coureurs de la région (NORD-PAS DE CALAIS).

- 7) Les inscriptions devront être **envoyées au plus tard 3 jours avant l'épreuve** avec le règlement ; Il n'y aura pas d'engagement sur place.
- 8) Le coureur souhaitant participer à la répétition de l'épreuve du championnat national aura cette épreuve comptabilisée pour le quota.
- 9) Comme demandé par la commission nationale, 2 maillots distinctifs seront remis aux jeunes 13/14 ans et 15/16 ans :
  - Un maillot pour le 1<sup>o</sup> n'ayant qu'une licence UFOLEP
  - Un maillot pour le 1<sup>o</sup> open doublement ou triplement licencié (FFC, FSGT)Comme demandé par la commission nationale, 2 maillots distinctifs seront remis  
*Une dérogation selon les critères du national pourra être accordée avant l'épreuve.*

## VII) Championnat régional :

- 1) Le championnat régional se déroulera à FLINES LES MORTAGNES, le 15 janvier 2012
- 2) Pour concourir pour le titre de champion régional, il faut avoir participé au moins à **sept** cyclo-cross régionaux (championnat départemental non inclus) précédant le championnat ainsi qu'au championnat départemental.
- 3) Les championnats régionaux sont uniquement réservés aux coureurs de la région (NORD-PAS DE CALAIS).
- 4) 2 maillots distinctifs seront remis aux jeunes 13/14 ans et 15/16 ans comme le point 9 du championnat départemental :
  - Un maillot pour le 1<sup>o</sup> n'ayant qu'une licence UFOLEP
  - Un maillot pour le 1<sup>o</sup> open doublement ou triplement licencié (FFC, FSGT)*Une dérogation selon les critères du national pourra être accordée avant l'épreuve.*

## VIII) Championnat national :

- 1) Le championnat national se déroulera à FOURMIES, les 4 et 5 février 2012
- 2) Pour pouvoir prétendre être sélectionné au championnat national il faudra :
  - Avoir participé au championnat départemental et régional
  - Etre volontaire
  - Se faire connaître auprès d'Alain VICQUELIN (NORD), de Sylvie DANIEL et Monique FOURNIER (Pas de Calais) **avant le 17 décembre 2011. La sélection sera communiquée le soir du régional de Flines.**

3) Les critères de sélection sont les suivants :

- Les résultats sportifs (départemental, régional, challenge)
- L'ordre d'inscription pour le national sera en fonction des résultats sportifs
- L'assiduité (nombre de compétitions effectué jusqu'au régional)
- La fidélité des compétiteurs aux nationaux précédents
- L'uniformité des clubs (« donnons la chance à chaque sociétaire et à chaque club »)

**IX) Commission technique de cyclo-cross :**

*Philippe DROLET (classification des coureurs)*

*Alain HUART (classification des coureurs, enregistrement vidéo des épreuves)*

*Bruno KNOCKAERT (classification des coureurs)*

*Monique et Fabien FOURNIER (classification des coureurs)*

*Alain VICQUELIN (classification des coureurs, calendrier des épreuves, championnat national NORD)*

*Jean Pierre, Sylvie et Nicolas DANIEL (classification des coureurs)*

*Patrick CROMMELINCK (Classification des coureurs, cartons cyclo-cross, changement de catégorie)*

*Laurent TOURNEMAINE (Classification des coureurs)*

Pour tout renseignements, n'hésitez pas à contacter ces personnes

**X) Présentation obligatoire des licences et des cartons au retrait des dossards**

**XI) Interdiction de départ aux élites FFC ayant la double affiliation.**

**ANNEXE 1 : Catégorie des coureurs UFOLEP Saison 2011-2012**

**Nota :**

- Les noms surlignés en vert ont été descendus de catégorie et remontent conformément aux critères cités ci dessus.

1°catégorie				2°catégorie			
NOM	Prénom	Club	N° Dossard	NOM	Prénom	Club	N° Dossard
BENBETKA	Anthony	FOURMIES	1	CROMMELINCK	Patrick	LA BASSEE	25
COUTURE	Kévin	FOURMIES	2	FOULON	André	FOURMIES	26
AECK	Gauthier	ST ANDRE	3	HENNO	Fabrice	ORCHIES	27
BEAUMONT	Romain	VERLINGHEM	4	<b>DROLET</b>	<b>Philippe</b>	<b>ST ANDRE</b>	<b>28</b>
BLAMPAIN	Kévin	VIEUX-CONDE	5	LALEU	David	BIACHE ST VAAST	29
DUBOIS	Charles Antc	Saint-André	6	FLAMENT	James	HARNES	30
DELIE	Gérald	BIACHE ST VAAST	7	LEVAS	Laurent	HARNES	31
BUGNICOURT	Cyril	FOURMIES	8	TORNU	Jérôme	HALLUIN	32
HUART	Guillaume	ST ANDRE	9	FOURNIER	Benjamin	BRUAY LABUISSIE	33
LEGUEUX	Laurent	FOURMIES	10	<b>PRISSETTE</b>	<b>Jean-Michel</b>	<b>FOURMIES</b>	<b>34</b>
LEDOUX	Laurent	ST ANDRE	11	CSERNAK	Sylvain	CAMBLIGNEUL	35
DAISE	Loïc	ANICHE	12	<b>FRONTINI</b>	<b>Gilbert</b>	<b>ST ANDRE</b>	<b>36</b>
PELLETIER	Sullivan	FOURMIES	13	<b>DINGREVILLE</b>	<b>Jean Jacques</b>	<b>ST ANDRE</b>	<b>37</b>
HIMEUR	Grégory	MERICOURT	14	VITRAND	Ludovic	FOURMIES	38
BEUDIN	Frédéric	HERGNIES	15	<b>FERRIBY</b>	<b>Didier</b>	<b>FOURMIES</b>	<b>39</b>
			16	GODART	Eddy	ARTRES	40
				THOREL	Mickael	ST ANDRE	41
				GRONIER	Frédéric	ROEULX	42
				BOSIO	Jimmy	HARNES	43
				HAVET	Sébastien	VERLINGHEM	44
				LEPLAT	Grégory	HORNAING	45
				DENHAENE	Thomas	FOURMIES	46
				RICHARD	Nicolas	VALENCIENNES MA	47
				LUMBROSO	Vivien	USVM	48
				LEROY	Jean Claude	Pont/Sambre	49
				HARDY	Jérôme	MAULDE	50
				DHEDIN	Hervé	CAMBLIGNEUL	51

**3° catégorie**

NOM	Prénom	Club	N°Dossard
CHRISTIAEN	Pascal	ST ANDRE	60
CIEPLICK	Bernard	ST ANDRE	61
DANEL	Jean Pierre	Biache-Saint-Vaast	62
DIERS	Alain	Hodschoote	63
CHOQUET	David	Cambrai	64
BERTIN	Pascal	Biache-Saint-Vaast	65
BRIXHE	Alain	Saint-André	66
CROMMELINCK	Corentin	LA BASSEE	67
FOURNIER	Fabien	Bruay-La Buisnière	68
JUNG	Philippe	Verlinghem	69
CARDON	David	Orchies	70
DEMARET	Patrick	Bruay-La Buisnière	71
BOULANGER	Daniel	Cambrai	72
DIAS	Xavier	Orchies	73
FLAMENT	Christophe	Halluin	74
BYHET	Stéphane	Hermelinghem	75
CAPILLIEZ	Pierre-Alain	Bruay-La Buisnière	76
TOURNEMAINE	Laurent	Leforest	77
GARBEZ	Laurent	Leforest	78
FLAMBRY	Edouard	Harnes	79
DARTUS	Mickael	FOURMIES	80
GOBERT	Jean François	Biache-Saint-Vaast	81
FAZIO	Anthony	VIEUX-CONDE	82
ART	Freddy	Saint-André	83
DESUMEUR	Nicolas	Saint-André	84
DECOCK	Nicolas	Hem	85
BEAUDELLOT	Aurélien	Leforest	86
DRUESNE	Damien	Saint-André	87
MICHEL	Patrick	AGNY	88
GRICOURT	Alain	FOURMIES	89
CAULIER	Nicolas	Bergues	90
BASTIN	Jérémy	Cambligneul	91
DAUCHY	Christophe	BRUAY LA BUISSIE	92
GUILLE	Charles	Harnes	93
HARS	Grégory	Bruay-La Buisnière	94
DUMONT	Olivier	Isbergues	95
CHRISTIAEN	Mathias	Saint-André	96
FAVIER	Freddy	ST ANDRE	97
BENOIT	Gérard	Cambligneul	98
DUPONT	Gilles	Saint-André	99
MARQUIS	Jean Alain	ECWM	100
ROSELE	Marc	BRUAY LA BUISSIE	101

**3° catégorie**

NOM	Prénom	Club	N°Dossard
BERTAUT	Julien	FOURMIES	102
DHELIN	Simon	Orchies	103
MYLANDER	Jean Hughes	Saint-André	104
DENHAENE	Bruno	ECWM	105
DUBRUILLE	Christophe	Pont sur Sambre	106
LECOEUVRE	Jean François	ST ANDRE	107
CARRU	Denis	HERMELINGHEM	108
BERTELOOT	Olivier	Hem	109
POTTIER	Hervé	New Team	110
LEIGNEL	Pierre-Antoine	Saint-André	111
CHEVALIER	Francis	Artres	112
BULTEZ	Pascal	Thiant	113
BARTOLONE	Olivier	La Bassée	114
CAUVAIN	Mickael	Saint-André	115
MARTIN	Eric	Roeulx	116
CREPEL	Alain	USVM	117
HENNOCCQ	François	Hergnies	118
BAFCOP	Eric	Saint-André	119
BRUNEL	Jean François	Saint-André	120